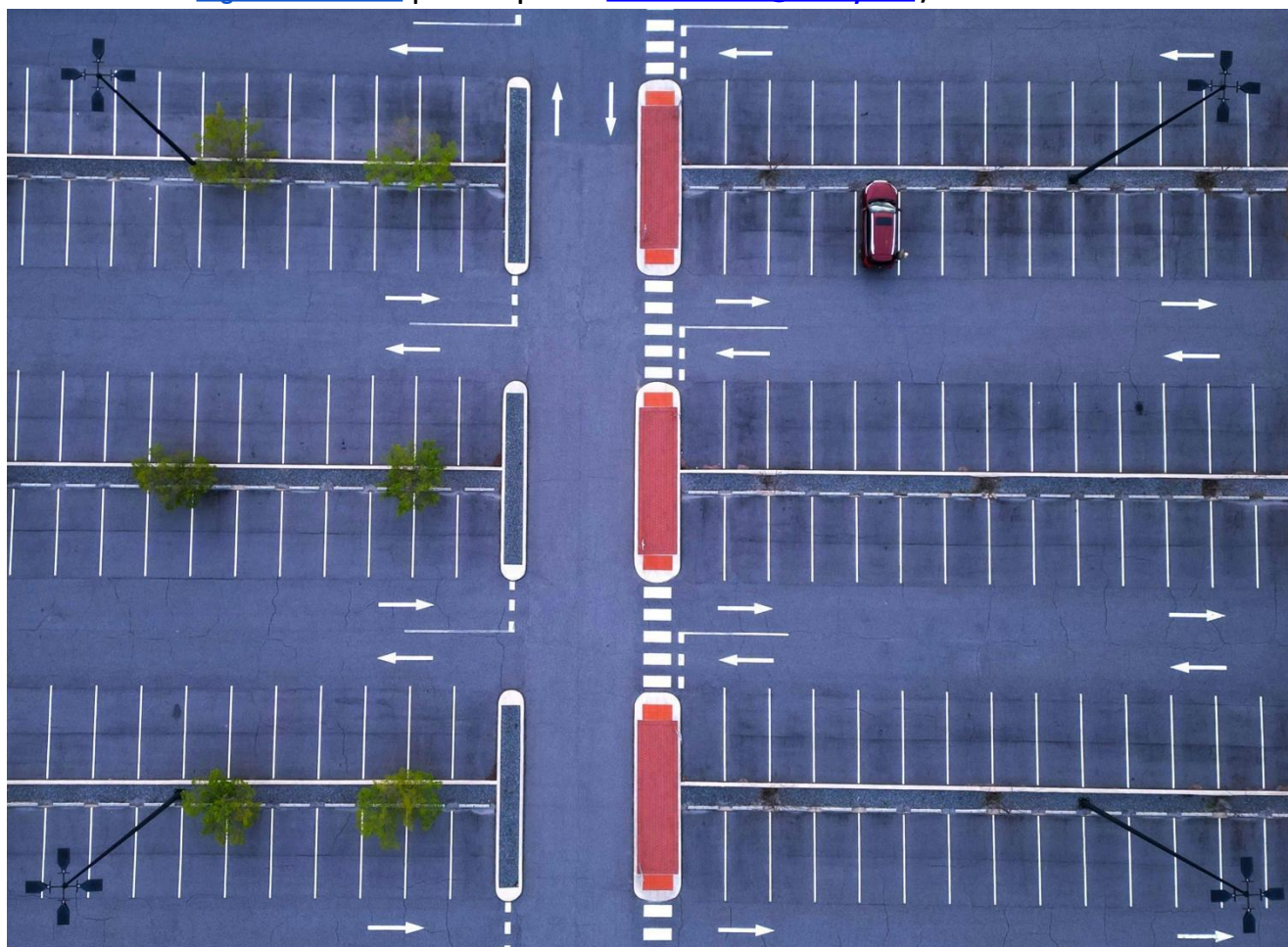


Manque d'espace en ville, et si le partage des places de parking en entreprise était la réponse ?

7 avril 2025. Une étude Harris Interactive a récemment montré que 30 % des conducteurs en ville passent en moyenne entre 15 et 30 minutes par semaine à chercher une place de stationnement. Dans le monde de l'entreprise, cette contrainte devient encore plus problématique : retards, frustration et stress s'accumulent et affectent donc logiquement la productivité et la qualité de vie au travail (QVT) des collaborateurs. Quand on sait que l'aménagement d'un parking d'entreprise coûte entre 2 000 € et 5 000 € par place (sans compter le coût du terrain), quelle réponse apporter ? Plutôt que de construire de nouvelles infrastructures qui viendront empiéter sur l'espace en ville déjà limité, une solution innovante et bien plus efficace existe : le partage des places de parking en entreprise. Pionnier de cette approche, Sharvy, start-up française éditrice d'une solution SaaS de gestion des parkings et bureaux d'entreprises comptant plus de 70 000 utilisateurs quotidiens (Vinci, JC Decaux, Nestlé, Ralph Lauren, Onet...), présente aujourd'hui comment le partage des places de parking en entreprise permet, dans un contexte de saturation urbaine, d'optimiser l'utilisation des espaces existants, d'offrir plus d'équité entre collaborateurs et de réduire le coût du stationnement pour les entreprises (à hauteur de 50 000€ d'économies/an pour son client UpCoop) et pour la société civile.

<https://www.sharvy.com>

Logos et visuels HD | Contact presse : francois.cosme@sharvy.com / 07.69.68.64.02



Le manque de places de parking en entreprise : un défi aux multiples impacts dans un contexte de saturation urbaine

Un espace urbain sous tension

Dans les grandes métropoles, se garer est souvent un véritable casse-tête, compliquant la vie des salariés qui viennent au travail en voiture. Actuellement, plus de 75 % des collaborateurs privilégient la voiture pour leurs trajets domicile-travail. Un choix qui n'est pas toujours dicté par le confort ou l'habitude, mais souvent par nécessité : manque de transports en commun adaptés, horaires incompatibles avec les bus et trains... Face à cette réalité, les entreprises en milieu urbain dense peinent à satisfaire la demande croissante en stationnement de leurs collaborateurs, clients et partenaires.

L'espace urbain disponible, ressource rare et précieuse, constitue le principal frein. Dans de grandes métropoles comme Paris ou Lyon, aménager de nouveaux parkings est une équation compliquée : foncier limité, coûts élevés, réglementations strictes... Autant d'obstacles qui rendent ces projets de construction complexes. Même en zone périurbaine, où l'espace semble plus disponible, les difficultés persistent. Les entreprises doivent jongler entre divers besoins : bureaux, entrepôts, espaces verts... Le parking devient alors un sujet secondaire, alimentant les tensions entre les attentes des salariés et les ressources que les employeurs peuvent allouer.

Un impact concret sur leurs collaborateurs

Le 1^{er} impact est celui du précieux temps perdu. Se garer en ville peut facilement prendre 15 minutes par jour. Additionné sur une semaine, un mois, voire une année, ce sont des centaines d'heures envolées. Autant de temps que les collaborateurs d'une entreprise pourraient consacrer à débiter leur journée sereinement, plutôt qu'à tourner en rond à la recherche d'une place. Un trajet sans encombre, c'est une arrivée plus détendue au bureau et une concentration optimale dès les premières heures de travail. Le 2^{ème} impact est celui du stress et de la démotivation. Commencer la journée sous tension simplement parce qu'il était impossible de se garer à temps crée de la frustration. Répété jour après jour, ce sentiment finit par peser sur le moral, générant fatigue mentale, ressentiment et, à terme, pouvant même conduire à une forme de désengagement au travail.

Un coût non négligeable pour les entreprises

Au-delà des pertes en productivité, la gestion du stationnement constitue un véritable défi financier pour les entreprises. L'aménagement d'un parking, même basique, représente un investissement conséquent : entre 2 000 € et 5 000 € par place, hors coût du terrain. À cela s'ajoutent le budget pour l'entretien et la gestion, ainsi que les frais liés à la possible location d'emplacements externes. Des coûts qui ne cessent d'augmenter et peuvent peser à la fin lourdement sur un bilan comptable. Au coût financier, s'ajoute enfin un coût d'image pour l'entreprise. En effet, un salarié exaspéré par des soucis de stationnement récurrents risque de partager sa frustration avec d'autres, nuisant à l'attractivité de l'entreprise. De même, des clients ou partenaires confrontés à ces difficultés lorsqu'ils sont de passage pourraient percevoir ce problème comme symptomatique d'un manque d'organisation et/ou de considération.

Le partage des places de parking en entreprise : pourquoi, comment, et pour quels résultats ?

Ce qui se cache derrière le sujet du stationnement en entreprise

Au bureau, le parking ne se limite pas à un simple espace de stationnement. Il reflète parfois des hiérarchies bien ancrées, où l'attribution des emplacements suit des règles rigides et/ou opaques. Réserver des places aux cadres supérieurs ou les attribuer en fonction de l'ancienneté reste chose courante, des privilèges qui sont de plus en plus contestés. Si ces modes d'organisation visent à récompenser le statut et la fidélité, elles peuvent aussi générer des tensions. À une époque où équité et inclusivité prennent une place centrale dans les préoccupations des entreprises, ces disparités peuvent être perçues comme un frein à une culture d'entreprise plus collaborative.

Le fonctionnement concret du partage des places de parking en entreprise

Le partage des places de stationnement au bureau propose une alternative plus flexible et équitable aux modes de fonctionnement traditionnels. Grâce à une application dédiée, chaque collaborateur peut réserver une place en fonction des disponibilités, sans qu'un statut ou une ancienneté ne soient des critères discriminants. L'un des grands avantages de ce système réside dans l'optimisation des places existantes. Lorsqu'un collaborateur bénéficiant d'un emplacement attribué est en télétravail, en congé ou en déplacement, sa place est automatiquement libérée et mise à disposition de ses collègues. Ainsi, le parking est utilisé de manière plus efficace, tout en permettant aux bénéficiaires historiques de conserver leur accès prioritaire si cela est jugé absolument nécessaire.

Un cas client aux résultats chiffrés : UpCoop et la gestion intelligente de son parking par Sharvy

Pour garantir une répartition équitable et efficace des places, il est essentiel d'adopter une solution adaptée, comme celle proposée par l'application de gestion de parking Sharvy (<https://www.sharvy.com/gestion-parking-entreprise/>). C'est le choix qu'a fait la société UpCoop lorsque son déménagement dans un nouveau siège l'a amené à passer d'un parking de 600 à 310 places. En adoptant Sharvy, l'entreprise a optimisé l'utilisation de ses places déjà disponibles grâce à la gestion des priorités, le contrôle d'accès par caméra et la réservation visiteurs. Elle a ainsi réduit drastiquement son budget stationnement à hauteur de 50 000€ d'économies (80% des 50 baux de location de places externes étant devenus inutiles après le déploiement de Sharvy) tout en favorisant l'équité au sein de ses équipes. Résultat aujourd'hui : une forte satisfaction des 850 collaborateurs, sans transiger sur la politique de mobilité de l'entreprise (20 emplacements réservés aux PMR et visiteurs, 5 bloqués pour les femmes enceintes ou les personnes en situation de handicap temporaire, ainsi que ceux avec de borne de recharge électrique) et avec zéro plainte ou retour négatif depuis la mise en place de Sharvy.

À PROPOS DE SHARVY

Sharvy est une start-up française éditrice d'une solution SaaS de gestion des parkings et bureaux d'entreprises comptant plus de 60 000 utilisateurs quotidiens (Vinci, JC Decaux, Nestlé, Ralph Lauren, Onet...). Sa solution logicielle permet de gérer de manière intelligente et d'optimiser efficacement l'utilisation des ressources en entreprise qu'il s'agisse des places de parking, des bornes de recharge pour véhicules électriques, des postes de travail ou de toute autre ressource réservable. Lancée en 2018 à Montpellier par Stéphane Seigneurin, la start-up a levé 1,2 million d'euros en 2020. Elle est également membre de la French Tech Méditerranée et du cluster d'entreprises numériques Digital 113. <https://www.sharvy.com>